

Changements climatiques, aménagement de l'espace et transition urbanistique.

Résumé

Le climat de la planète est en train d'évoluer, l'activité humaine en est largement responsable. La manière dont ces activités sont réparties et organisées sur le territoire n'est pas neutre dans ce processus. L'objectif de ce colloque est tout d'abord à examiner le rôle des formes d'aménagement et d'organisation de l'espace aux différentes échelles sur les processus climatiques, ensuite de voir quelles types d'urbanisations et de sociétés seraient susceptibles de mieux répondre au défi climatique et enfin de réfléchir aux processus à mettre en place pour arriver à une transition dans les pratiques et les politiques d'aménagement des territoires. Les communications sont ouvertes non seulement aux scientifiques mais également aux praticiens.

Annonce

Argumentaire

Le dernier rapport du GIEC a montré que les activités humaines sont à l'origine du réchauffement climatique. L'industrie, l'agriculture, les transports et le logement ressortent comme les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre. L'organisation et l'aménagement des territoires ainsi que les fonctionnements qui en découlent, contribuent à ces processus de réchauffement climatique, notamment à travers l'augmentation des mobilités due à l'étalement urbain et à l'application des principes de la division fonctionnelle de l'espace. La question climatique implique un nouveau fonctionnement des territoires avec une réorganisation de l'espace et des modes de vie nécessitant une transition urbanistique. La transition urbanistique doit être comprise comme l'évolution des pratiques en urbanisme et en aménagement permettant de passer des formes actuelles d'organisation et de fonctionnement de l'espace ayant un impact sur le climat à de nouvelles formes ayant un faible impact (voire aucun) sur le climat tout en s'adaptant aux modifications attendues du climat. Les plans climat-énergie territoriaux (PCET) mis en place récemment en France dans le cadre du Grenelle de l'environnement doivent permettre d'avancer dans cette réflexion, notamment par l'obligation d'en tenir compte dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU). Mais quelle connaissance avons-nous aujourd'hui de l'impact réel de nos formes d'organisation de l'espace et d'aménagement sur le climat ? De quels outils disposons-nous pour mesurer cet impact ? L'urbanisme et l'aménagement peuvent-ils être des leviers pour atténuer le changement climatique et s'y adapter ? Comment envisager la transition urbanistique permettant de réaménager nos espaces et les rendre plus vertueux d'un point de vue climatique ? Quels sont les territoires sur lesquels travailler en priorité ? Dès lors, quelles sont les échelles pertinentes de réflexion et de mise en œuvre de cette transition urbanistique ? Comment procéder pour y arriver et entraîner tant les élus que la population dans cette dynamique ? Comment financer ces opérations et quel calendrier se donner ? Autant de questions concrètes que le changement climatique pose aux aménageurs et que ce colloque voudrait aborder.

Ce colloque devrait permettre d'évaluer la manière dont l'adaptation aux changements climatiques est déjà prise en compte dans les projets d'aménagement et d'identifier les pratiques à mettre en place à l'avenir. Un des objectifs de cette réflexion sera d'identifier des scénarios d'évolution des différents types d'espace (urbains, périurbains et ruraux) à court, moyen ou long terme pour fournir des outils d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire.

Le colloque s'adresse prioritairement aux chercheurs et praticiens de l'aménagement, de

l'urbanisme, de l'environnement qui souhaitent présenter des travaux de recherche, des études de cas ou des retours d'expérience questionnant les relations entre aménagement et changements climatiques.

Quatre thématiques seront abordées :

1. Impacts des formes d'aménagement et de l'organisation des espaces urbains et ruraux sur le climat.

L'objectif est de faire un constat, d'avoir une évaluation de l'impact des formes héritées du passé sur le climat. Elle passe par une analyse critique de la prise en compte de l'élément climatique dans les différents aspects touchant à l'organisation et au fonctionnement des territoires : transports, trame verte et bleue, implantation des activités économiques, organisation des services à la population, localisation des logements, agriculture... Une partie de cette session devra naturellement s'intéresser aux techniques d'évaluation de ces impacts.

2. Nouvelles pratiques d'aménagement du territoire en vue de l'atténuation des changements en cours et de l'adaptation aux modifications climatiques.

Cette deuxième thématique concerne tout d'abord les réflexions sur les formes d'aménagement susceptibles de limiter la contribution de l'urbanisation aux changements climatiques. Des urbanistes et des aménageurs ont avancé différentes propositions allant des nouvelles formes de ville dense à un renouveau des petites villes. La densité est-elle la solution ou le problème (externalité négative/ positive de la densité)? Comment aménager, ou réaménager, l'espace pour mettre en place une urbanité respectueuse du bien-être et de l'environnement ?

Elle aura également comme objectif d'évaluer la manière dont l'adaptation aux changements globaux est déjà prise en compte dans les projets d'aménagement et les pratiques à mettre en place pour en tenir compte à l'avenir.

3. Nouvelles technologies, nouveaux comportements : des pistes pour répondre au défi climatique sans modifier en profondeur les espaces hérités du passé ?

Concevoir de nouvelles formes d'organisation et d'aménagement des espaces est indispensable pour les nouvelles implantations sur des territoires non encore intensément utilisés ou des espaces créés ex-nihilo. Mais que fait-on des anciens espaces déjà fortement aménagés ? Faut-il faire table rase pour reconstruire du nouveau ? Certains préconisent l'utilisation de nouvelles technologies permettant de mieux réguler les espaces. D'autres insistent sur les changements possibles de comportements. Ces changements permettraient-ils de maintenir nos structures spatiales actuelles tout en répondant valablement aux préoccupations liées au changement climatique ? Enfin, existe-t-il une limite à ces ajustements ? A partir de quel moment ou dans quelles conditions faut-il passer à un vrai changement d'organisation spatiale ?

4. De l'urbanisme local aux changements climatiques, approche prospective des territoires en transition urbanistique

Si à travers les trois premières thématiques les objectifs sont de connaître le passé et réfléchir aux formes du futur, la quatrième session s'intéressera à la manière d'arriver de ces formes passées aux nouvelles formes ou à de nouveaux comportements. Pourra y être abordé un large éventail de questions. Comment imaginer cette transition urbanistique ? De quels outils dispose-t-on pour se projeter dans l'avenir ? À quelle vitesse et à quelle échelle doit se faire cette transition ? Quels nouveaux outils conceptuels et pratiques en place pour accompagner cette évolution ? Les plans énergie-climat, les documents d'urbanisme tels que les PLU et les SCOT sont-ils des outils pertinents pour mettre en place cette évolution ? Quels sont les outils mis en place dans d'autres pays ? Comment financer ces changements ? Comment assurer le pilotage et l'évaluation des actions entreprises ?

Modalités de réponse et calendrier

Proposition de communication

Les propositions de communications (oral ou poster) doivent parvenir par courriel pour le **15 mai 2015 au plus tard** à l'adresse : colloques@geoarchi.eu

Les communications se feront préférentiellement en français, éventuellement en anglais pour les intervenants non francophones.

Elle devra comprendre :

- les auteurs et leurs coordonnées (adresse, e-mail, téléphone), leurs attaches institutionnelles et leurs domaines disciplinaires ;
- l'indication de la thématique ;
- le titre de la communication
- un résumé de maximum 1000 mots présentant l'objet de l'intervention et son intérêt par rapport à la thématique retenue ;
- les références bibliographiques (en plus des 1000 mots).

Notification de l'acceptation des communications

Les évaluations et notifications des propositions par le comité scientifique seront envoyées à partir du 1er juin 2014.

Dates du colloque

Le colloque se tiendra le lundi 5 et mardi 6 octobre 2015 à Brest

Comité d'organisation

Steven BOBE (Pôle Climat, Région Bretagne)

Patrick DIEUDONNÉ (Maître de Conférences, Institut de Géoarchitecture, UBO)

Sébastien GALLET (Maître de Conférences, Département de Biologie, UBO)

Mario HOLVOET (Maître de Conférences, Institut de Géoarchitecture, UBO)

François MARTIN (Conseiller en stratégie territoriale – DDTM 29)

Emmanuel QUERE (Directeur Service énergie, déchet, information environnementale, aménagement numérique – CG 29)

Jérôme SAWTSCHUK (Maître de Conférences, Institut de Géoarchitecture, UBO)

Comité scientifique

Frédéric BIORET (Professeur, Ecologue, Université de Bretagne occidentale, Directeur de l'EA2219)

Réné-Paul DESSE (Professeur, Géographe, Université de Bretagne occidentale)

Daniel LE COUEDIC (Professeur, Architecte, Université de Bretagne occidentale)

Philippe MEROT (Directeur de recherche, INRA, Rennes)

Elsa RICHARD (Chercheuse – Auxillia Conseils - Nantes)

Oliver SYKES (Professeur, aménagement du territoire européen, Civic Design Dpt, University of Liverpool)